LES ANIMAUX PESSACAIS PRIS EN CHARGE PAR LA SPA EN 2024

La SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest* assure pour le compte de la Ville de Pessac les activités de fourrière pour les animaux errants receuillis par la SACPA sur la commune de Pessac ou apportés directement par des habitants de la métropole bordelaise auprès de la SPA.
Vous trouverez ci-dessous les chiffres pour l'année 2024, issus de la base de données REFUGILYS de la SPA, comptabilisant les entrées et sorties des chiens, chats, nouveaux animaux de compagnie (NAC) ou autres animaux, pour l'activité fourrière.
*SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest, 361 Avenue de l'Argonne, 33700 Mérignac

2024	CHIEN	CHAT	NAC/AUTRE	TOTAUX
ENTREE	101	54	4	159
Particuliers	16	23	0	39
SACPA	85	31	4	120

SORTIE	101	54	4	159
Fourrière repris par propriétaire	71	7		78
Sortie fourrière	30	42	3	75
Sortie fourrière association			1	1
Non adoptable		2		2
Sauvage		1		1
Repris et abandonné		1		1
Décédé		1		1

Légende tableau
Entrée particulier: animal déposé par un particulier directement auprès de la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest
Entrée SACPA: animal déposé par la SACPA qui assure le rôle d'ambulance animalière pour le compte de la Ville. La différence des chiffres déclarés dans le tableau SACPA 2022 et ce chiffre s'explique par le fait que lors d'une intervention, la SACPA peut récupérer parfois plusieurs animaux en une seule intervention.
Sortie fourrière repris par le propriétaire: l'animal a été récupéré par son propriétaire
Sortie fourrière: le propriétaire de l'animal n'a pas été retrouvé et l'animal est placé dans la partie REFUGE de la SPA et placé à l'adoption
Sortie non adoptable/sauvage: cette catégorie concerne les chats errants trops sauvages pour être placé à l'adoption.
Sortie transit permanent: un animal autre que NAC, chien ou chat et qu'il n'est pas possible de placer à l'adoption.
Sortie décédé: animal décédé pendant la période de mise en fourrière.

IMPORTANT: Information dispositif chats errants de la Ville de Pessac: depuis 2021, la Ville de PESSAC en partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis et l'association de l'Ecole du Chat libre de Bordeaux a mis en place un dispositif de capture des foyers de chats errants signalés via son formulaire en ligne sur pessac.fr. Les chats ainsi capturés sont stérilisés et identifiés au nom de la Fondation 30 millions d'Amis. Il sont ensuite relachés sur la zone de capture et deviennent des chats libres présents sur Pessac.